

Le pouvoir d'achat en berne : les gouvernements réagissent

Marie Greffe – Collaboratrice à la FAR

Ces derniers mois, tout le monde parle du pouvoir d'achat. Les citoyens n'ont plus que ce mot à la bouche, mais qu'est-ce que c'est exactement ?

Image libre de droit



Les citoyens ont de plus en plus de mal à faire face à leurs dépenses.

Le pouvoir d'achat est la capacité d'un individu à acquérir des biens et des services grâce à ses revenus (travail, capital, prestations familiales et sociales).

Son évolution dépend donc du revenu et des prix des produits. On peut en déduire que si les prix augmentent et que les revenus restent stables, le pouvoir d'achat diminue. Dans la situation inverse, si les revenus sont en hausse et pas les prix, le pouvoir d'achat augmente.

Aujourd'hui, les revenus augmentent moins vite que les prix. Le passage

à l'euro est une des explications de la diminution du pouvoir d'achat selon certains experts, mais est contesté par d'autres. Plus justement, on peut accuser la hausse des prix des biens de consommation courante, elle-même liée à la hausse des matières premières. Celles-ci sont, en effet, directement répercutées sur le prix de la plupart des produits.

Parallèlement, deux secteurs ont particulièrement augmenté leurs prix ces dernières années : l'énergie et le logement. En effet, les prix du gaz, de l'essence, du mazout et de l'électricité sont en croissance constante. En ce qui concerne le logement, les prix des maisons, appartements et terrains s'envolent depuis plusieurs années, ce qui a un effet direct sur le prix des locations.

On peut donc voir que ces hausses touchent les principales dépenses des ménages : le logement, l'alimentation et l'énergie. Cette situation est d'autant plus vraie et préoccupante pour les personnes à faibles revenus.

Ces augmentations contribuent à baisser le pouvoir d'achat des salariés, car elles ne sont pas compensées par des hausses salariales suffisantes.

Le pouvoir d'achat est la capacité d'un individu à acquérir des biens et des services grâce à ses revenus

Aujourd'hui, les citoyens ont de plus en plus de mal à faire face à leurs dépenses au vu de l'augmentation des loyers, de l'énergie, mais aussi du coût des études, des moyens de transport, sans compter la garde

des enfants ou encore l'alimentation. Un seul salaire ne suffit plus !

Mesures régionales

Face à ce constat, les Gouvernements wallon et de la Communauté française viennent de prendre plusieurs mesures afin d'améliorer le pouvoir d'achat des citoyens. Le budget alloué est de 80 millions d'euros. Cette réponse immédiate et concrète a été décidée en attendant qu'un plan fédéral complémentaire de plus grande ampleur soit mis sur pied.

Les mesures prises, à la fin de l'été, par les différents ministres restent cependant modestes car si la situation économique de la Wallonie s'est améliorée ces dernières années, elle n'est pas encore florissante. En effet, depuis 2004, si la Wallonie a réussi à capitaliser sur une croissance de ses recettes, elle ne peut se permettre des dépenses inconsidérées pour autant, au risque de mettre à mal l'équilibre de son budget.

Au niveau des mesures prises, des efforts ont été consentis dans différentes matières telles que :

- des prêts à un taux de 0% en faveur des économies d'énergie,

- l'engagement de « tuteurs d'énergie » afin d'aider les CPAS dans leur mission de conseiller,

- une réduction de 10% en faveur des bénéficiaires de l'aide aux familles,

...

- la suppression de la taxe radio redevance,
- la gratuité des bus TEC et De Lijn pour les demandeurs d'emploi à la recherche d'un job en Flandre,
- la diminution du prix des abonnements scolaires métro-tram-bus,
- la création d'un fonds de solidarité afin de diminuer les coûts des voyages scolaires,
- l'élargissement des réductions Vipo au statut Omnio pour les réseaux TEC,
- la diminution du coût des crèches,
- l'augmentation des bourses d'étude pour le secondaire et le supérieur.

D'autres mesures pourraient encore voir le jour dans les prochains mois. Ainsi, on sait que le ministre communautaire Christian Dupont (PS) négocie actuellement avec la SNCB pour réduire le coût des abonnements scolaires comme c'est le cas pour le métro-tram-bus (voir ci-dessus).

Par ailleurs, le ministre wallon du Budget Michel Daerden (PS) envisage la mise sur pied d'une réforme fiscale d'ici à la fin de la législature (juin 2009) qui pourrait inclure une réduction des droits d'enregistrement et la suppression de la redevance TV.

Les entités fédérées ne peuvent résoudre seules tous les problèmes, selon Rudy Demotte (PS)

Face à la situation économique toujours plus difficiles des ménages, le ministre président de la Région wallonne et de la Communauté française, Rudy Demotte (PS) ne veut pas rester insensible mais explique que les entités fédérées ne peuvent résoudre seules tous les problèmes. Il renvoie donc la balle au fédéral, en expliquant qu'un plan fédéral agissant

directement sur le salaire « poche » des bas et moyens revenus est indispensable.

En agissant de la sorte, les gouvernements wallon et de la Communauté française se rachètent une conduite et donnent l'image de s'occuper des « vrais problèmes des gens ». Cela tombe évidemment bien quant on sait que les élections régionales approchent (juin 2009) et que les politiques en place, dont le PS veut faire peau neuve afin de gommer de l'esprit des citoyens les images véhiculées ces derniers temps par les affaires ayant ébranlé le parti. La stratégie semble porter ses fruits puisque dans le baromètre politique de *La Libre*, paru au début du mois d'octobre, le PS remontait dans les sondages en remportant même le leadership au niveau wallon. Le patron du parti socialiste Elio Di Rupo atteignant par la même occasion la première place du classement wallon des hommes politiques les plus appréciés.

La Wallonie a cependant encore du pain sur la planche en matière d'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens. Outre la confection du budget 2009, le gouvernement devra poursuivre d'autres dossiers. Ainsi, on devrait prochainement voir la mise sur pied de la Cour des comptes wallonne, la fusion des deux grands ministères wallons, la modernisation de la fonction publique, la privatisation des aéroports régionaux, la mise en marche de dossiers d'aménagements urbains, le développement du tram à Liège ou encore, la réforme de la formation en alternance.

En ce qui concerne le gouvernement de la Communauté française, la ministre de l'Enseignement supérieur Marie-Dominique Simonet (CDH) vient de résoudre temporairement un dossier important qui est celui des reçus-collés en faculté de médecine¹. La ministre va par ailleurs demander un moratoire sur le filtre (numerus clausus) appliqué en première médecine.

D'ici à la fin juin, les dossiers des partenariats public-privé en matière

de bâtiments scolaires devraient également faire débat.

Si tous ces dossiers semblent bien loin des problèmes du pouvoir d'achat des citoyens, il n'en est rien. En effet, leur résolution ou leur mise au placard aura inévitablement un impact direct ou indirect sur la vie des gens.

Les gouvernements wallon et de la Communauté française doivent encore clôturer de nombreux dossiers

Réactions

Du côté des syndicats, les revendications en faveur du pouvoir d'achat sont nombreuses. La FGTB réclame entre autre une diminution de la TVA sur les prix de l'énergie, une fiscalité qui soulage les petits revenus et un meilleur remboursement des trajets domicile- lieu de travail. Suivie de la CSC et la CGSLB, la FGTB a mené une action nationale de grève ce 6 octobre 2008 afin de faire entendre la colère de la population et de faire pression sur le gouvernement fédéral qui devait clôturer son budget 2009 pour le 14 octobre, jour de la Déclaration de Politique générale du premier ministre Yves Leterme (CD&V).

Pour rappel, en juin dernier, des manifestations avaient été organisées dans l'ensemble du pays sans que le gouvernement fédéral ne bouge réellement. Englué dans des problèmes communautaires, le gouvernement fédéral était quelque peu dans l'impasse. Aujourd'hui, l'excuse pourrait être la crise financière qui vient de toucher la Belgique.

La Ligue des familles s'est réjouie des mesures prises par les gouvernements wallon et de la Communauté française en faveur du pouvoir d'achat des ménages mais regrette qu'elles ne soient pas financées dans la durée.

...

En effet, la Ligue s'interroge, par exemple, sur ce que fera le gouvernement si la mesure en faveur des abonnements scolaires des métro-tram-bus rencontre un succès plus large qu'escompté ? Elle se félicite de la diminution des coûts de l'accueil des jeunes enfants mais rappelle le manque cruel de places et souligne que si les bourses d'études seront plus avantageuses, il faut diminuer le plafond des revenus ouvrant le droit à l'octroi de ces bourses.

Au niveau fédéral, suite à la manifestation du 6 octobre (voir par ailleurs), la ministre de l'Emploi Joëlle Milquet (CDH) a annoncé que le relèvement du pouvoir d'achat serait, avec le relèvement du taux d'emploi et le renforcement de la compétitivité une des priorités socio-économiques majeures du gouvernement en 2009. Tandis que du côté des fédérations patronales, on a sauté sur l'occasion afin de positionner la crise financière comme plus importante que le pouvoir d'achat !

Mesures fédérales

Dans le cadre de la confection du budget 2009, rendu public le 14 octobre dernier, le gouvernement fédéral a pris quelques mesures en faveur du pouvoir d'achat des ménages.

Les mesures :

- En août 2009, les allocations familiales pour les enfants de moins de cinq ans seront augmentées de 25,5 euros,
- Le congé parental pourra être pris pendant les douze premières années de la vie de l'enfant (six auparavant),
- Les pensions seront revues à la hausse. En mai, pour les indépendants (+20 euros pour les pensions minimales), et en juin, pour les salariés (+3% pour les pensions minimales, +2% pour les pensionnés depuis plus de 15 ans et +1,5% pour les autres),

- En juin, les allocations les plus basses seront augmentées de 2% (revenu d'intégration, revenus de remplacement, etc.),

- Les barèmes fiscaux seront indexés de 3% en janvier et le précompte professionnels des salariés sera diminué en avril ou mai prochain,

- Les ménages qui se chauffent au gaz ou à l'électricité bénéficieront en janvier d'une indemnité identique à celle reçue pour le mazout (105 euros) et le plafond des revenus des bénéficiaires sera revu à la hausse (26.000 euros nets contre +/- 23.000 euros nets actuellement),

- L'indemnité domicile/travail sera exonérée d'impôts jusqu'à concurrence de 340 euros (170 euros actuellement).

Le gouvernement fédéral a pris quelques mesures en faveur du pouvoir d'achat mais pas de plan global

Remarques

- On peut tout d'abord s'interroger sur la volonté du gouvernement de placer dans ses mesures en vue d'améliorer le pouvoir d'achat, l'indexation des barèmes fiscaux car si cette mesure coûtera « cher » au gouvernement compte tenu de la conjoncture actuelle (1,2 milliard d'euros), cette indexation est inscrite dans la loi.

- En ce qui concerne la réduction forfaitaire de 105 euros pour le chauffage, on peut regretter qu'elle ne soit pas cumulable avec d'autres aides comme les tarifs sociaux². Cette mesure ne devrait concerner dès lors que 200.000 ménages.

- A côté de ces mesures « favorables » pour les consommateurs, le gouvernement a décidé d'augmenter le prix des titres-services en les faisant passer de 7 euros à 7,5 euros. Pour le particulier, au vu de la déduction fiscale,

la hausse sera cependant limitée à 35 centimes d'euros.

Réactions

Les syndicats, après avoir pris connaissance de l'ensemble des mesures en faveur du pouvoir d'achat, estiment que le gouvernement n'a pas répondu à leurs attentes. Anne Demelenne, Secrétaire générale de la FGTB, explique que si on peut se féliciter que le gouvernement fédéral ait prêté une attention particulière aux plus démunis, rien n'a été fait pour ceux qui risquent de perdre leur emploi suite à la crise financière. Demelenne ajoute que le gouvernement aurait dû augmenter l'allocation de chômage perçue en début de période et regrette le refus de la diminution de la TVA sur l'énergie (de 21% à 6%).

D'autres soulignent les hausses prévues en matière d'allocations sociales mais critiquent l'économie de 30 millions d'euros que le gouvernement envisage en matière de crédit-temps.

Son de cloche également négatif du côté de la Fédération des employeurs de Belgique (FEB) qui continue d'exiger des réductions de charges sur le travail comme cela avait été promis par le gouvernement fédéral. La FEB estime qu'un lien aurait dû être fait entre la baisse de la fiscalité et la modération salariale.

Les consommateurs dans tout ça...

Selon une étude du Crioc (Centre de recherche et d'information des organisations de consommateurs), au vu de la hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires, de nombreuses personnes ont modifié leurs attitudes de consommation.

Selon l'enquête, 53% des sondés sont inquiets face à la diminution du pouvoir d'achat contre 26% quant aux problèmes institutionnels et 3% face au réchauffement climatique.

...

30% des consommateurs disent avoir réduit leurs dépenses au cours des six derniers mois (28% en matière d'alimentation et 35% pour les énergies). Enfin, 25% affirment avoir réduit leur budget « loisirs » et 14% leurs frais liés aux soins de santé.

Le Crioc rappelle cependant que tous ne sont pas égaux devant la diminution du pouvoir d'achat. Ce sont surtout les ouvriers et les revenus modestes qui réduisent leurs dépenses. La population flamande semble subir dans une moindre mesure cette situation que les Wallons et Bruxellois.

Si le pouvoir d'achat des ménages diminue, ce sont les bas revenus les plus touchés.

Conclusion

Au travers de cet état de la situation, on se rend compte que les ménages souffrent de la baisse du pouvoir d'achat. Les bas revenus étant plus affectés ainsi que les Wallons et Bruxellois.

Si les gouvernements régionaux et communautaires ont consenti des efforts en faveur des ménages, ils ne le sont qu'à petite échelle faute du manque de moyens nécessaires, surtout budgétaires, pour faire plus. Les élections régionales approchant pourraient influencer positivement les gouvernements à faire encore plus

Bibliographie :

- Une rentrée francophone sous le signe du pouvoir d'achat. *7sur7*, jeudi 26 août 2008.
- Plus que neuf mois pour tenir ses promesses. *Le Soir*, p.6-7, jeudi 28 août 2008.
- 75 millions pour le pouvoir d'achat. *RTBF*, jeudi 28 août 2008.
- 80 millions pour le pouvoir d'achat. *La Libre*, jeudi 28 août 2008.
- 80 millions pour augmenter le pouvoir d'achat du citoyen. *7sur7*, jeudi 28 août 2008.
- Pouvoir d'achat : le consommateur change ses habitudes. *7sur7*, jeudi 28 août 2008.
- Ni les syndicats ni les patrons n'ont applaudi Yves Leterme. *La Libre*, mercredi 15 septembre 2008.
- Déclaration du gouvernement sur sa politique générale – 14 octobre 2008.
- 7 mesures pour le pouvoir d'achat. *Le Soir*, mercredi 15 octobre 2008.
- Les comptes sont bons mais ne le resteront pas. *La Libre*, mercredi 15 octobre 2008.
- Qui va équilibrer le budget 2009 ? *Le Soir*, mercredi 15 octobre 2008.
- Site du gouvernement wallon : <http://www.wallonie.be>
- Site de la Communauté française : <http://www.cfwb.be>
- Site du PS : <http://www.ps.be>
- Site de la Funoc : <http://cours.funoc.be>
- Site de Test- Achats : <http://www.test-achats.be>

¹ Pour rappel, elle a annoncé que tous les reçus-collés de 2008 seraient autorisés à s'inscrire en deuxième année. Cette décision pourrait cependant être remise en cause par la Cour constitutionnelle.

² Le tarif social est fixé au niveau fédéral. Il garantit aux clients résidentiels qui bénéficient du statut de « clients protégés » un tarif social systématiquement plus bas que n'importe quelle offre commerciale.

d'efforts mais c'est surtout le gouvernement fédéral qui doit véritablement s'atteler à ce problème.

Au sein de la population, la grogne monte et les syndicats la relaient afin de presser un gouvernement fédéral enlisé dans ses problèmes communautaires et la crise financière.

Dans la confection du budget 2009, le gouvernement fédéral a finalement concédé quelques mesures en faveur du pouvoir d'achat des ménages, mais cela n'est pas suffisant. Les syndicats estiment que les efforts auraient pu être plus importants.

En effet, le gouvernement saupoudre quelques mesurette histoire de calmer les esprits mais ne propose pas de plan concret sur le sujet. Même du côté des patrons, l'humeur n'est pas au beau fixe. On considère que le gouvernement n'a pas tenu ses promesses en matière de réduction des charges patronales.

Aujourd'hui, les consommateurs livrés à leur triste sort, modifient leur manière de consommer afin de réduire leurs dépenses. Mais il est inquiétant de constater que certains sont obligés de rogner dans l'alimentation et les soins de santé !